



Risques de heurt : engins/piétons

Version n°1 – octobre 2026

Objectif : Assurer la sécurité des piétons lors des manœuvres et déplacements des engins de manutention.



Préparation et vérifications

- ☐ Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de détection piéton (camera, radar, RFID...)
- ☐ Tester les avertisseurs sonores et visuels (gyrophare, buzzer)
- ☐ Nettoyer les vitres, rétroviseurs et caméras
- ☐ Vérifier l'absence de personnes dans l'aire de manœuvre (zone 360)
- ☐ Ajuster les rétroviseurs et cameras pour une visibilité maximale



Pendant l'utilisation

- ☐ Maintenir une vitesse lente et adaptée aux conditions de terrain (boue, marée, faible visibilité)
- ☐ Utiliser les avertisseurs sonores en cas de proximité de piétons
- ☐ Ne jamais reculer sans visibilité complète (présence d'un guide au besoin)
- ☐ Rester attentif aux zones de coactivité (tri, chargement, lavage...)
- ☐ Stopper l'engin immédiatement en cas d'alerte ou de doute



Interactions avec les piétons

- ☐ Respecter une distance de sécurité d'au moins 1,5 m en manœuvre
- ☐ Confirmer les intentions des piétons par un contact visuel ou gestuel
- ☐ Interdire tout passage de piéton dans l'angle mort de l'engin



Fin d'utilisation / Stationnement

- ☐ Stationner l'engin hors des zones de circulation piétonne
- ☐ Couper le moteur et retirer la clé
- ☐ Signaler toute défaillance des systèmes de détection ou d'alerte